

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Raoul

Prénom : Sophie

Institution ou entreprise : Mairie

Axe(s) :

- Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?

Intitulé de votre contribution : Développer des modèles alimentaires territoriaux comme « bien commun »

Résumé de votre contribution :

La question de tendre vers une autonomie alimentaire me semble être un enjeu crucial pour les territoires demain. Face à tous les risques évoqués (guerre, nouvelle épidémie, tensions sociales exacerbées...), cette question devient une perspective vitale pour les Français. Nous devons accélérer le mouvement et l'Etat pourrait peut être contraindre davantage les collectivités et les intercommunalités à mettre en oeuvre des systèmes alimentaires locaux et durables en appui avec l'objectif du 0 artificialisation des terres. Notamment au regard des populations urbaines. Ce choix politique fort appelle une nouvelle gouvernance de coopération entre tous les acteurs locaux (agriculteurs, agro alimentaire, collectivités, entreprises...). Cette démarche pourrait passer par le prisme d'une logique en termes de droits, ce qui ouvre des perspectives autres que strictement économiques. Les droits humains fondamentaux (accès à l'eau, à un environnement sain, à la santé et l'éducation, libertés civiques...) seraient des pré-requis. Voir l'alimentation en tant que bien public, c'est donc viser la satisfaction d'un droit fondamental de l'Homme, c'est impulser des choix politiques et des orientations stratégiques pouvant contribuer à une transformation économique, sociale et environnementale radicale des territoires. Pour les collectivités locales et territoriales il s'agit de se ressaisir de la question alimentaire et d'en faire un axe de la politique du développement territorial. Il s'agit d'imaginer et de mettre en place un système alimentaire durable, capable de garantir le droit à l'alimentation et permettant à tous de disposer d'une alimentation saine, suffisante et à un prix accessible. L'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire devraient être impliqués dans sa création et ainsi contribuer à la sécurité alimentaire locale. Le prix de vente final des produits alimentaires devrait refléter non seulement l'ensemble des coûts de production, mais internaliser également les coûts externes sociaux et environnementaux. Il devrait utiliser les matières

premières et les ressources de façon responsable (ressources humaines, comme l'agrodiversité, ressources naturelles telles que le sol, l'eau et la biodiversité) et respecter la diversité des cultures alimentaires. Il s'agit de voir l'alimentation comme un liant entre les différentes fonctionnalités du territoire, voire comme une source de cohérence territoriale, un lien retrouvé entre les villes et les territoires ruraux.